

STYLES

HONORAIRES maximum, dans la majorité des transactions (sauf dérogation dans le cadre d'une négociation particulière), applicables dès le 1^{er} janvier 2017

VENTES :

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant mandat, calculés sur le prix de vente initial.

Habitations, murs commerciaux et terrains : Entre 4 % TTC et 7%TTC

Si les honoraires sont à la charge du vendeur, le prix affiché est seulement le prix net vendeur. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ils sont alors indiqués en pourcentage ainsi que le prix net vendeur.

AVIS DE VALEUR en HABITATION : 500€ TTC, à déduire des honoraires futurs si mandat de vente STYLES et vente par l'intermédiaire de STYLES

LOCATIONS :

à usage d'habitation vide et meublée constituant la résidence principale du preneur :

1- HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER, REDACTION DU BAIL (partagés entre le bailleur et le preneur)

- part preneur :

12 €/m² habitable en zone très tendue*, 10 €/m² habitable en zone tendue*, 8 €/m²/habitable pour les autres communes*

- part bailleur :

12 €/m² habitable en zone très tendue*, 10 €/m² habitable en zone tendue*, 8 €/m² habitable pour les autres communes*

2- HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX D'ENTREE (partagés entre le bailleur et le preneur)

- part locataire : 3 € m²

- part bailleur : 3 € m²

(*) liste des zones suivant décret n°2004-890 du 1er Août 2014

STYLES

10 Place Vendôme 75001 PARIS

SIRET : 484 347 232 000 49, R.C.S. PARIS : 484 347 232, Carte Professionnelle : CPI 7501 2016 000 010 235 - PARIS délivrée par la CCI de Paris permettant l'exercice de l'activité de : « transaction sur immeubles et fonds de commerces », sans managements de fonds, Assurance Responsabilité civile : AXA, 8 boulevard du Riverain 34560 Poussan, NAF : 6831Z,

STYLES, SARL au capital de 40.000 EUROS